



C O N S E I L   R É G I O N A L   D E   L A   C U L T U R E   D E  
L ' O U T A O U A I S

C o m m i s s i o n   d e s   a r t s   v i s u e l s   e t   d e s   m é t i e r s  
d ' a r t s

Procès-verbal de la réunion tenue le 14 juin 2010 de 17 h à 19 h.  
au CRCO  
432, boul. Alexandre-Taché  
Gatineau

---

Sont présents :

Isabelle Regout, co-présidente de la Commission  
\*Dominique Laurent, (artistes et Galerie Montcalm)  
\*Marianne Breton (L'Imagier)  
\*Louise Boulay (artiste)  
\*Jocelyn Rochefort-Simard (artiste)  
\*Lise Courtemanche (artiste)  
Cécile Barrière (artiste)  
\*Louise Paradis (artiste-Art au pluriel)  
\*Diane Bertrand (artiste)  
\*Ozgen Eryasa (artiste)  
\*Rollande Dufault (artiste)  
\*Denis Larouche (artiste)  
\*Danielle Paré (artiste)  
\*Valérie Campeau (artiste)  
Dominique Derouin (Festival des montgolfières)  
Stéphane Brochu (Festival des montgolfières)  
Claude Sirois  
B. Slobodian  
M.-R. Lafond

**1. Mot de bienvenue**

Isabelle Regout souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L. Boulay appuyée de Louise Paradis, propose l'adoption de l'ordre du jour suivant.

### **3. Responsabilités des associations nationales en arts visuels et métiers d'art**

Isabelle Regout présente le *Rapport* du Comité l'Allier. La co-présidente fait circuler le document.

Le rapport est disponible sur le site du CRCO:

[http://crco.org/recherche\\_dev/etudes\\_documents.php](http://crco.org/recherche_dev/etudes_documents.php). Dans le cadre de la discussion, il est fait mention des problèmes rencontrés par le secteur des arts visuels et des métiers d'art relativement à leur couverture médiatique.

### **4. Actualisation du droit d'auteur et du système de gestion**

#### **Recommandation**

Il est proposé par Louise Boulay, appuyé de Jocelyn Rochefort-Simard, que le CRCO travaille à la production d'un mémoire sur la question des droits d'auteur.

### **5. Utilisation des lieux de diffusion en Outaouais**

Isabelle Regout souligne la nécessité de créer un réseau de rencontres pour les artistes. Lise Courtemanche évoque plusieurs éléments qui feraient partie de façons de faire pour en arriver à une plus grande connaissance des artistes du milieu des arts visuels et des métiers d'art.

De plus, certains membres de la Commission pensent qu'une meilleure concertation dans le milieu est nécessaire si on se fie, entre autres, aux activités « routes des artiste » qui se tiennent la même fin de semaine dans plusieurs MRC. Les visiteurs peuvent difficilement se séparer en deux ou en trois.

Il faudra aussi trouver un moyen de regrouper les artistes dans un centre.

Michel-Rémi Lafond fait état des négociations entre la région et le CALQ dans le but d'en arriver à une deuxième génération d'Entente. Les objectifs ciblés par le milieu lors de la rencontre de concertation du 20 octobre étaient clairs :

1. Il ne faudrait plus cibler d'organismes. Donc, passage obligé par le biais d'un appel de dossiers.
2. Augmenter les sommes dévolues à l'entente 2010-2013.

3. Trouver de nouveaux partenaires.
4. Prévoir un mécanisme pour inclure des artistes autres que ceux de la relève entre 18 et 35 ans.

Une entente de principe est intervenue et tous les objectifs ont été atteints. Il s'agit d'attendre que les signataires de l'Entente puissent prendre la décision selon le cadre de gouvernance dans lequel il travaille.

Michel-Rémi Lafond mentionne le fait que le CALQ insiste sur la diffusion et la circulation des œuvres dans la région.

Louise Boulay souligne le très beau travail du CRCO dans ce dossier et elle mentionne que les artistes ont été entendus.

## **6. Les besoins en formation**

- a. Formation en fiscalité (formation large incluant, les éléments de vente des œuvres, TPS/TVQ, etc.) ;
- b. Formation ou conférence sur le plagiat en arts visuels et en métiers d'art ;
- c. Formation sur les réseaux sociaux, l'utilisation d'Internet afin de promouvoir sa carrière ;
- d. Formation en gestion de carrière notamment sur la présentation des dossiers ;
- e. Formation/atelier sur le réseautage par le Web.

Louise Boulay note que le CRCO a su développer depuis quelques mois une belle diversité relativement à la formation continue du CRCO. Elle souhaite que ce mouvement se poursuive.

## **7. Pouvoirs des municipalités dans le développement de l'industrie culturelle**

Isabelle Regout indique que les municipalités ont le pouvoir de donner des crédits de taxe dont pourraient bénéficier les artistes professionnels lorsqu'ils sont propriétaires et qui travaillent dans leur atelier. L'art. 92 de la *Loi sur les compétences municipales* LRQ chap. C - 47.1 est clair à ce sujet.

Le CRCO pourrait faire des suivis auprès des artistes à cet égard.

## **8. Banque de jury pour le CALQ**

Le CRCO fera appel auprès des artistes afin de constituer une banque d'artistes pour le CALQ.

Peu d'artistes de la région sont inscrit dans cette banque.

## **9. Projet Œil de feu**

Dominique Laurent et Michel-Rémi Lafond présentent le projet. Des rencontres sont prévues dans les prochaines semaines afin de poursuivre le projet.

## **10. Présences des métiers d'art au Festival des montgolfières**

Stéphane Brochu et Dominique Derouin présentent la problématique autour du chapiteau réservé aux métiers d'art et aux arts visuels.

Il y a un poste à combler sur le Comité. La personne aidera à analyser et à comprendre le problème et en conséquence sera partie à la prise de décision.

Il y a une place pour les gens de la région. Stéphane Brochu dit qu'un stand sera réservé au CRCO et pour les membres de la Commission. Il faut donner les disponibilités d'ici la fin du mois de juin.

Lise Courtemanche montre son intérêt.

Le CRCO fera les suivis avec Stéphane Brochu.

## **11. Priorités de la Commission pour 2010-2011**

**11.1 Objectif :** Assurer une présence des arts visuels et des métiers d'arts au Festival des montgolfières.

Action 1 : Évaluation des besoins du milieu

Action 2 : Rencontres préparatoires avec des organismes ou des artistes

Action 3 : Présence au Festival des montgolfières s'il y a lieu.

**11.2 Objectif :** Trouver les moyens de mettre en réseau les gens du milieu des arts visuels et des métiers d'art.

Action 1 : Établissement d'un comité de réflexion

Action 2 : Rencontres dudit comité

Action 3 : Dépôt d'un rapport avec des recommandations à la Commission.

**11.3 Objectif :** Assurer un suivi relativement à l'article 92 de la *Loi sur les compétences municipales*.

Action 1 : Information au milieu par le biais des outils du CRCO

Action 2 : Approches des milieux municipaux relativement à cette question.

## **12. Activités**

Les membres de la Commission souhaitent que deux activités aient lieu : une première à l'automne - plus sociale où tous les membres du secteur seront invités ; une autre - à l'hiver - où le point sera fait sur la situation du secteur.

## **13. Divers**

### **13 .1 Appui en arts visuels.**

Marianne Breton de L'Imagier présente le projet à la Commission.

#### **Recommandation**

Il est proposé par Dominique Laurent, appuyée de Lise Courtemanche, que le CRCO appuie L'Imagier dans la réalisation de son projet.

### **13.2 Répertoire culturel**

Les membres de la Commission sont invités à s'inscrire au [répertoirecultureloutaouais.ca](http://repertoirecultureloutaouais.ca) si ce n'est déjà fait. Ils sont aussi invités à ce que les membres de leur organisation respective puissent aussi le faire.

#### 14. Clôture de la rencontre

La réunion se termine à 19 h 34.

La co-présidente de la Commission

Isabelle Regout.